Le MEDEF de la Vienne constate un net rebond de l'activité

jeudi 10 septembre 2015, par lpe

121 chefs d'entreprise employant près de 9900 salariés ont répondu à l'enquête de conjoncture menée par le service économique du MEDEF Vienne cet été.

Net rebond de l'activité

Les entrepreneurs de la Vienne constatent une reprise de l'activité par rapport au trimestre précédent (38% en juin 2015 contre 28% en mars 2015, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis mars 2014, 81% jugeant l'activité comme satisfaisante ou moyenne en Juin 2105 contre 77% en mars 2015) et confirment ainsi la tendance observée au niveau national.
Cette reprise, qui doit encore se consolider dans les mois à venir, est principalement portée par la demande des ménages. Ces derniers ont bénéficié d'un gain de pouvoir d'achat lié à la baisse du cours du pétrole et à la faible inflation (hausse générale des prix). L'INSEE prévoit ainsi une croissance à 1,2% cette année contre 0,2% en 2014, ce qui serait un bon signal pour une consolidation de la reprise.

L'ensemble des secteurs profite de cette dynamique, en B to C (clientèle de particuliers) comme en B to B (clientèle d'entreprises). Les disparités sectorielles observées dans la précédente enquête s'estompent et laissent place à des disparités entre entreprises d'un même secteur. Ainsi, près d'un entrepreneur sur cinq (19% contre 23% en mars 2015) estime que son activité est mauvaise voire très mauvaise, tous secteurs confondus.
Les prévisions d'activités progressent également mais dans une moindre mesure. La part des chefs d'entreprise prévoyant une activité satisfaisante s'établit à 36% (31% en mars 2015) contre 9% qui craignent une activité mauvaise voire très mauvaise (16% en mars 2015, en recul de 7%). Cette amélioration s'accompagne cependant d'une plus grande difficulté à anticiper le niveau d'activité pour nombre d'entreprises.

Trésorerie : une situation encore fragile

La situation des trésoreries s'est, elle, détériorée. La part des chefs d'entreprise jugeant leur trésorerie satisfaisante est passée de 44% en mars à 36% (-8%). Parallèlement, un peu plus d'une entreprise sur quatre (26%) a une trésorerie tendue voire très tendue (+6%). Cette tendance montre une nouvelle fois la nécessité des aides aux entreprises en apport de trésorerie.

Les prévisions de trésorerie sont elles aussi décevantes. Seulement une entreprise sur trois prévoit de disposer d'une trésorerie satisfaisante dans les prochains mois, alors qu'une sur cinq estime que sa trésorerie sera tendue voire très tendue.
Ces chiffres témoignent d'une situation fragile qui complique, pour les entrepreneurs, l'investissement et le développement de l'activité. Ces chiffres semblent pourtant s'inscrire dans une perspective de stabilisation, à moyen terme, qui pourra augurer une amélioration durable si les baisses de charges (CICE, pacte de responsabilité) montent en puissance et demeurent pérennes.

Emploi : une dynamique vertueuse

L'amélioration constatée sur l'activité semble porter l'emploi. Seulement une entreprise sur dix envisage de réduire ses effectifs, un niveau encore trop élevé mais au plus bas depuis un an et demi. Cette tendance s'accompagne de la volonté exprimée par près d'un entrepreneur sur cinq (18%) d'embaucher dans les prochains mois, au plus fort depuis un an.
Cela indique un réel engagement des entrepreneurs du côté de l'emploi et de la croissance. Il doit être considéré comme un signal positif et est cohérent compte tenu de l'activité. La mise en œuvre d'une simplification du code du travail, dont le débat a été ouvert récemment, pourra constituer une étape supplémentaire dans la bataille pour l'emploi qui ne pourra se faire qu'avec les entreprises.

Marges : après le plongeon, la stagnation ?

Nous relevions, il y a un an, le caractère historique et dramatique du plongeon du taux marge des entreprises françaises, en baisse quasi-continue depuis 2010. Sans véritablement s'inverser, la tendance semble à l'amélioration.
Ainsi, un entrepreneur sur trois estime avoir subi une baisse de son taux de marge depuis le début de l'année, contre 6% qui, a contrario, indiquent avoir connu une hausse. Cette situation peut paraître paradoxale avec la montée en charge cette année du CICE et la baisse des cours du pétrole. Elle semble témoigner d'une relative stabilisation mais à un niveau parmi les plus bas d'Europe.
Le faible taux d'intérêt, les cours favorables du pétrole, la baisse de l'euro favorisant l'exportation sont des signes positifs qui impactent positivement le taux de marge. Cependant, ils n'ont qu'une dimension conjoncturelle, même s'ils améliorent, selon l'INSEE, le climat des affaires.

Il est donc impératif que le gouvernement accélère l'entrée en vigueur des mesures du pacte de responsabilité, qui représente une baisse de charge supplémentaire pour les entreprises (pour 10 milliards d'euros, en plus du CICE), ainsi que des allégements d'impôts (baisse du taux d'IS, suppression de la C3S), de manière à accompagner le redémarrage de l'activité et de faciliter l'investissement des entreprises.
Les pouvoirs publics doivent profiter de cette conjoncture favorable pour consolider la reprise et l'inscrire dans une perspective à long terme par un soutien pérenne aux entreprises. L'investissement et l'emploi dépendent de la stabilité fiscale et réglementaire tout autant que d'une modération des contreparties demandées au patronat, qui viendront le moment venu, lorsque les entreprises le pourront.

Note méthodologique :
Enquête menée été 2015 par le service économique du MEDEF Vienne auprès de 121 entreprises de la Vienne employant près de 9900 personnes. Ces enquêtes d'opinion sont réalisées trimestriellement par le MEDEF Vienne depuis plus de vingt ans à partir de questionnaires similaires, permettant de dégager des tendances de longue période.